



Bibliothèque départementale du Loiret

Fonds patrimoniaux et fonds spéciaux

Présentation générale

(Fiche établie en mars 2009)

En application du Code de la propriété intellectuelle, la source des documents doit être citée en cas d'utilisation et de diffusion au public ou en cas de reproduction, même partielle. Pour le présent document, la source officielle à citer est : Bibliothèque départementale du Loiret / Conseil Général du Loiret.

Préambule

Le patrimoine apparaît comme un héritage d'une part, comme un bien à transmettre aux générations futures d'autre part.

Sa nature est du ressort du matériel autant que de l'immatériel (symbolique, affectif, capital intellectuel...).

En cela, sa valeur est inestimable et non réduite aux seuls critères financiers.

L'ancienneté n'est pas non plus une donnée incontournable, le patrimoine, enrichi à chaque époque, pouvant être contemporain.

Pour ce qui concerne les bibliothèques, les structures dites de conservation, constituent, valorisent et préservent, par vocation, des fonds ayant pour caractéristique commune d'être consultables sous conditions et non disponibles au prêt : fonds ancien (systématiquement pour les documents jusqu'au XVIIIème siècle inclus), fonds historiques (souvent jusqu'à la première moitié du XXème siècle), fonds local, fonds de bibliophilie, fonds spécialisés...

Les bibliothèques dites de lecture publique, dévolues au prêt de documents aux publics, sont en revanche tournées vers la gestion et l'animation de collections régulièrement actualisées pour des raisons d'obsolescence des contenus et/ou de détériorations d'usages, pouvant inclure de surcroît des supports multimédias à la pérennité technologiquement non garantie.

Fonds spéciaux et patrimoniaux à la Bibliothèque départementale du Loiret : historique et périmètre

En 2006, en application des orientations qualitatives prises par l'Assemblée départementale en matière de lecture publique, a été ouvert un chantier pluriannuel visant à constituer et promouvoir des fonds représentant un enjeu patrimonial fort : histoire de la lecture publique en Loiret, valorisation des richesses en territoire, constitution (en crédits d'investissement) de référentiels au bénéfice des publics loiretains.

Quatre axes ont été poursuivis sur 2006 – 2008 :

Axe : Fonds territorial d'intérêt régionaliste (couramment désigné « Fonds territorial »).

Porte sur les terroirs et territoires du Loiret et environs – cf. ancienne Province de l'Orléanais (*Beauce, Val de Loire, Gâtinais, Giennois, Sologne, Forêt d'Orléans...*) sans exclusive thématique (*arts et architecture, vie politique et administrative, économie et transports, sciences, savoirs-faire et techniques, société, mœurs et coutumes, gastronomie, géographie, faune et flore, villes et villages, histoire, personnages illustres...*).

Les productions d'auteurs et illustrateurs, passés ou contemporains, ayant manifesté un attachement particulier pour le territoire, par leurs écrits et/ou leur lieu de vie, ont vocation à intégrer le fonds.

Voir à titre d'exemples les « *Florilèges* » annuels, les bibliographies thématiques indicatives (*Maurice Genevoix, La Sologne...*), la bibliographie méthodique sur « *Le Loiret et ses poètes* ».

Axe : Fonds de référence Contes, légendes, récits fondateurs et grands récits d'enfance (couramment désigné « Fonds Contes »).

Intègre recueils de contes (traditionnels et actuels, en versions multiples), mythes et épopées, grands récits d'enfance, récits légendaires et fondateurs, fables, récits étiologiques, ceci sous forme imprimée mais aussi multimédia, ainsi que des ouvrages documentaires traitant du conte et assimilé (*socio-psychologie, aspects littéraires et philosophiques, techniques du conteur...*).

Pour plus de détail : voir fiche « *Le Fonds Contes à la Bibliothèque départementale du Loiret : pourquoi, comment, présentation générale* »; suivie de bibliographies thématiques indicatives : « *Les fées* »...

Axe : Fonds Patrimoine littéraire, bibliophilique et artistique (couramment désigné « Fonds patrimoine »).

Comprend des livres d'artistes, livres de bibliophilie contemporaine, exemplaires numérotés et/ou signés, éditions spéciales, et documents tous supports témoins de l'histoire de la Bibliothèque départementale et de l'évolution de la production éditoriale.

Pour exemples, voir fiches « *Patrimoine contemporain : les livres d'artistes* », « *Patrimoine littéraire et bibliophilie* », « *Fac-similés et rééditions de qualités* »; fiches consacrées aux éditeurs d'art Franco Maria Ricci et Citadelles et Mazenod.

Axe : Fonds de Conservation Jeunesse (couramment abrégé : FCJ)

Contient les documents sélectionnés dans le cadre des campagnes de « désherbage » raisonné, entreprises sur le fonds Jeunesse courant, pour témoigner de tous les auteurs, illustrateurs, éditeurs (*et collections*), genres et typologies matérielles, représentatifs de plus de 50 ans de lecture publique et d'offre documentaire en direction des enfants dans les communes de moins de 10.000 habitants du Loiret.

Pour plus de détail : voir fiche de présentation générale, fiche « critères de conservation des documents », inventaires par éditeurs, genres et/ou périodes, listes des éditeurs, des auteurs et des illustrateurs cités, bibliographie.

Contenu des fonds spéciaux et patrimoniaux et traitement réalisé

La constitution et le traitement des fonds ont consisté en :

- n Etat des lieux et analyse,
- n Définition d'objectifs, de critères, et de méthodologies de travail,
- n Recherche systématique de tous les articles susceptibles d'intégrer le fonds soit directement en magasin, soit à partir du catalogue informatisé avec rapatriement des documents en prêt,
- n Etude comparée des sources, veille éditoriale, acquisitions raisonnées éventuelles,
- n Traitement intellectuel, à l'article (*au titre et à l'exemplaire*) pour valider l'intégration au fonds et déterminer la catégorie d'usage,
- n Traitement bibliographique et informatique (dont piégeage et indexation),
- n Traitement matériel (*marquage, conditionnement et menues réfections éventuels, rangement approprié*)

Les 10.150 documents actuellement concernés sont donc tous inventoriés et traités.

Au 15 février 2009, sont comptabilisés en catégorie Patrimoine (consultable sur place ou en prêt sous condition), plus de :

- n 2800 titres en Fonds Contes
(A noter que le fonds Contes compte aussi 6500 ex. disponibles pour le prêt courant, soit 70% du fonds),
- n 1900 titres en Fonds Territorial
(A noter que le fonds Territorial compte aussi 1900 ex. disponibles pour le prêt courant, soit 50% du fonds).
- n 950 titres en Fonds Patrimoine littéraire, bibliophilique et artistique
(A noter que 173.300 documents Adultes actualisés sont disponibles au prêt).
- n 4500 titres en Fonds de Conservation Jeunesse
(A noter que 90.000 documents Jeunesse actualisés sont disponibles au prêt).

Catégories d'usages

Il est à souligner la volonté de la Bibliothèque départementale du Loiret de ne pas faire du Patrimoine un élément secondaire des activités de prêt mais, au contraire, un nouveau point fort de médiation qualitative en direction des publics les plus diversifiés.

Ainsi, il est vrai qu'en fonction de leur rareté ou préciosité, les documents qui relèvent du Patrimoine sont classés en « Documents à préserver en priorité 1 », c'est-à-dire « Consultables sur place ou empruntables sous condition pour exposition ou animation » ou en « Documents à préserver en priorité 2 », c'est-à-dire « Empruntables par les bibliothèques sous condition de bonne traçabilité et préservation ».

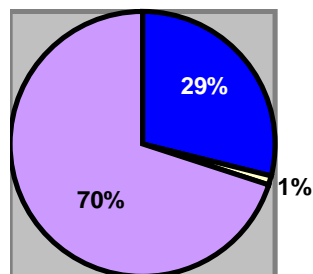
Mais il est aussi vrai qu'un effort important est consenti pour renforcer l'offre de documents issus des fonds spéciaux accessibles en prêt courant.

Nomenclature relative aux Fonds spéciaux et patrimoniaux

| Niveaux d'usage è | Documents dans le fonds de prêt standard | Documents à préserver en priorité 2 = riches référentiels = prêt interbibliothèque à 3 mois avec traçabilité et sensibilisation accrues. | Documents à préserver en priorité 1 (rares, précieux, témoins) = consultation sur place, sur RDV, exclus du prêt sauf autorisation sur demande motivée pour expo sécurisée et hors prêt aux particuliers. |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fonds spéciaux è | | | |
| Fonds Contes, légendes et grands récits fondateurs Ø 2800 titres | Petit C sur fond blanc Exemplaires en double, actualisation des « abîmés » possible Ø 70% du fonds | Grand C sur fond blanc Référentiel Contes Rares éliminations envisageables des versions édulcorées et versions courantes actualisables. Ø 29% du fonds | Grand C sur fond rouge Documents rares ou précieux. Aucune élimination Ø 1% du fonds |
| Fonds territorial d'intérêt régionaliste Ø 1900 titres | L sur fond blanc Exemplaires en double, actualisation des « abîmés » possible Ø 50% du fonds | L sur fond rouge Référentiel Loiret Rares éliminations envisageables sur tourisme, statistiques ... pour actualisation Ø 49% du fonds | LP sur fond rouge Documents rares ou précieux. Aucune élimination Ø 1% du fonds |
| Fonds Patrimoine littéraire, bibliophilique et artistique Ø 950 titres | (Voir fonds général courant) | P sur fond blanc Documents coûteux Pas d'éliminations prévues Ø 25% du fonds | P sur fond rouge Documents rares, précieux ou témoins. Aucune élimination Ø 75% du fonds |
| Fonds de conservation jeunesse Ø 4500 titres | (Voir fonds jeunesse courant) | / | FCJ sur fond blanc Documents sélectionnés / témoins et référentiel départemental / 60 ans d'édition jeunesse et de lecture publique en Loiret. Aucune élimination. Ø 100% du fonds |
| Fonds patrimoniaux | | | |

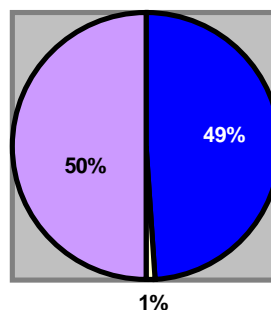
A savoir :

Fonds Contes



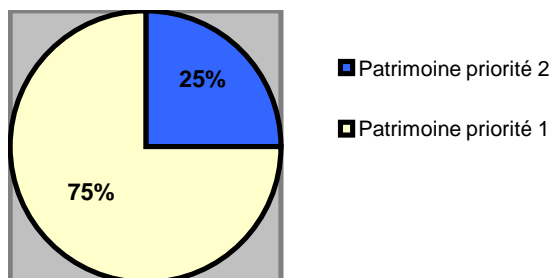
- Patrimoine priorité 2
- Patrimoine priorité 1
- Usage courant

Fonds Territorial

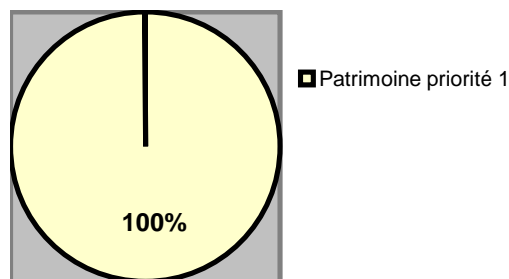


- Patrimoine priorité 2
- Patrimoine priorité 1
- Usage courant

Fonds Patrimoine Littéraire, bibliophilique et artistique



Fonds de Conservation jeunesse



La valorisation

Celle-ci constitue le but des opérations de constitution et de préservation des documents. Elle s'articule autour de trois moyens de médiation :

1. La connaissance des fonds eux-mêmes :

Tous les documents sont catalogués et indexés, l'accès à l'information se faisant librement pour tous les publics via Internet (base bibliographique informatisée ; et pour une partie non exemplarisée du fonds de conservation Jeunesse : inventaires article par article).

2. L'accès facilité aux documents :

Tous les documents sont consultables, soit sur place en bibliothèque (Bibliothèque départementale du Loiret ou bibliothèque de proximité habilitée), soit par le biais de prêts encadrés.

3. Les actions de valorisation

Trois formes ont été développées à ce jour à la Bibliothèque départementale du Loiret :

- Ä Des publications disponibles aisément sur les pages Web dédiées à des fins de diffusion et de vulgarisation
Ex : « *A la découverte d'un livre d'heures du XV^e siècle* »
- Ä Des outils d'aide à l'animation grâce à des bibliomalls spécifiques empruntables par les bibliothèques (ou autres structures appropriées) pour réaliser notamment des expositions.
Ex : « *La Loire* » (fonds territorial régionaliste) ; « *Animaux, Ani-mots* » (fonds contes et légendes) ; « *Avec Babar sur la piste des éléphants* » (fonds de conservation jeunesse)
- Ä Des animations et actions culturelles ou socio-culturelles
Ex : atelier « Incitation au plaisir de lire et d'écrire » mené autour du livre-objet « *Pierres aïeules* » d'Armand Vial.